



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



PROJET D'ETABLISSEMENT
Validité du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027

CRECHE ESPACE MOME
Association ESPACE MOME



2210, route de Saint Laurent
06610 LA GAUDE

Tel : 04.93.24.91.54

PREAMBULE

L'OBJECTIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de notre équipe. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe.

Le binôme de direction et l'éducatrice de jeunes enfants sont garants de l'application de ce projet au sein de la structure.

REGLEMENTATION

Selon le Code de la santé et selon l'article R2324-29 du Code de la Santé Publique, modifié par Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 - art. 11, les établissements et services d'accueil élaborent un projet d'établissement qui comprend les éléments suivants :

- **Un projet éducatif** précisant les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants ;
- **Un projet social**, précisant les modalités d'intégration de l'établissement ou du service dans son environnement social ;

Notre structure apporte une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle, sociale et familiale en étant à leur écoute et en prenant le temps d'évaluer avec eux leurs besoins.

Plus qu'un mode de garde, la crèche ESPACE MOME est bâtie autour d'un projet pédagogique fidèle à l'engagement de notre équipe de la création de lien social au service de la petite-enfance et nos actions prennent sens dans :

- L'accompagnement à la parentalité
- La mixité sociale au service de la diversité
- L'intégration d'enfants en situation de handicap
- La sensibilisation à l'éco-citoyenneté et à la nature

Le projet d'établissement de notre structure s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant.

Il vise à favoriser l'épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel de celui-ci : faire de l'accueil de l'enfant au sein de notre structure une expérience positive sur laquelle il peut se construire en complément et en accord avec l'éducation parentale.

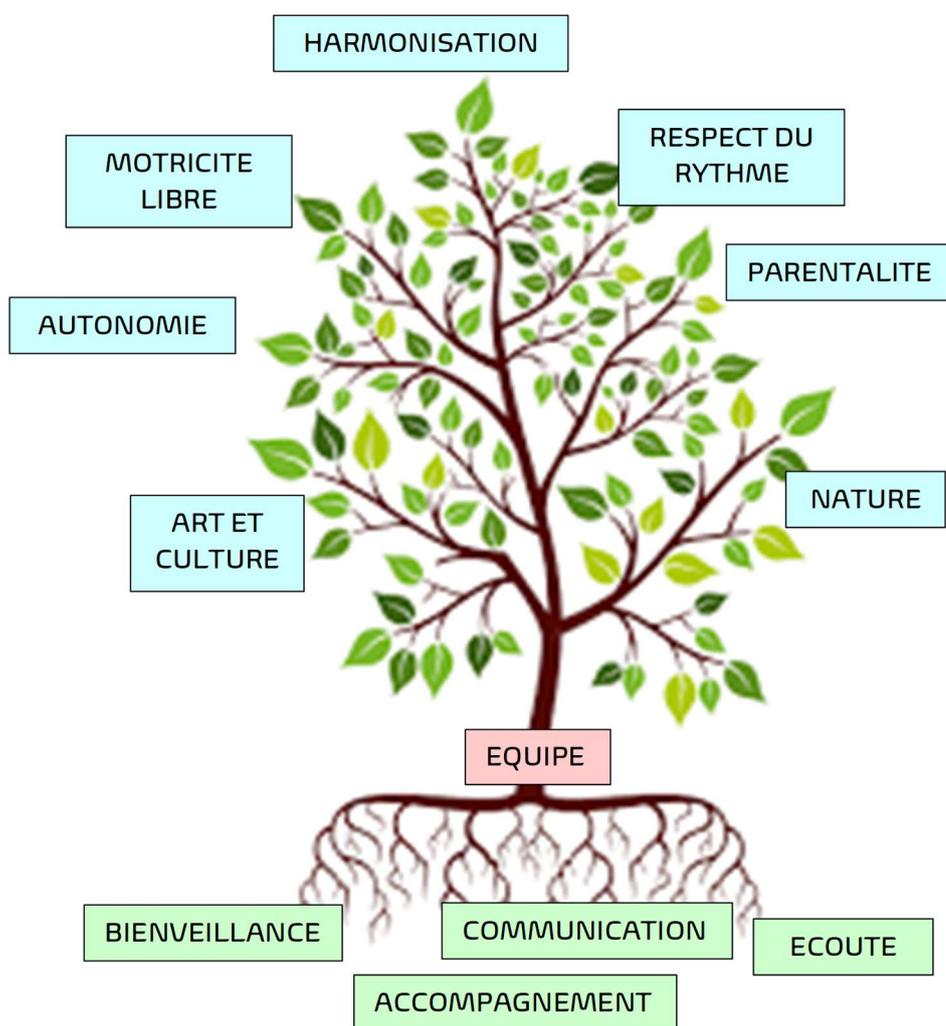
Ce projet est un outil de travail pour la pratique professionnelle, qui sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous (les familles et les professionnels de la petite enfance) afin de prendre connaissance des orientations sur lesquelles notre équipe travaille et accueille les enfants.

Ce projet se doit d'être évolutif en étant retravaillé et approfondi en équipe annuellement.

Il sera utilisé par l'équipe comme support de travail commun.

LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET

Pour construire un projet au plus proche des valeurs de notre crèche, nous avons planter des racines communes dans lesquelles se dessinent des axes de travail.



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

- 1.1. Historique de la structure
- 1.2. Caractéristiques géographiques
- 1.3 L'équipe d'Espace Môme
- 1.4 La qualité de vie au travail

2. LE PROJET SOCIAL D'ESPACE MOME

- 2.1 Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure
- 2.2 L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires
- 2.3 Les parents à l'ESPACE MOME
 - 2.3.1 L'information
 - 2.3.2 Le soutien à la parentalité
- 2.4 La démarche en faveur du développement durable

3. LE PROJET EDUCATIF D'ESPACE MOME

- 3.1 L'accueil de tous les enfants
- 3.2 Utilisation de la sensorialité au quotidien
- 3.3 L'accueil des parents et le soutien à la parentalité
- 3.4 Harmonisation des pratiques
- 3.5 L'Art au sein d'espace môme
- 3.6 La nature comme socle de notre pédagogie
- 3.7 Stéréotypes
- 3.8 Notre environnement
- 3.9 Qualité de vie au travail
- 3.10 La formation des professionnels

4. LE PROJET D'ACCUEIL D'ESPACE MOME

- 4.1 Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne
 - 4.1.1 Les périodes d'ouverture
 - 4.1.2 Le déroulé de la période d'adaptation
 - 4.1.3 Le déroulé d'une journée type
 - 4.1.4 Modalité de sorties hors de l'établissement
- 4.2 Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel
 - 4.2.1 Descriptif de l'équipe
 - 4.2.2 Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)
 - 4.2.3 Intégration des apprentis et suivi des stagiaires
 - 4.2.4 Le recours à des intervenants extérieurs
- 4.3 L'accueil au quotidien

ANNEXE : LE PROJET PEDAGOGIQUE D'ESPACE MOME

1. Présentation de l'établissement

1.1 Historique de la structure :



Un peu d'histoire ...

L'association Espace Môme a vu le jour en 1987 afin de proposer aux familles des communes de la Gaude et de St Jeannet un espace d'accueil des jeunes enfants dans un projet au cœur de la nature.

Depuis 35 ans, les valeurs des pédagogies basées sur la motricité libre, l'autonomie et la nature perdurent en ayant toujours à cœur d'être au plus près des besoins des familles. Notre objectif était de créer un lieu d'accueil qui soit un lieu d'épanouissement de l'enfant et qui prenne en compte la place essentielle des parents. Nos références étaient :
Piaget : « les adultes doivent apprendre à comprendre les enfants, les soutenir, les encourager... »
Rogers : « L'être humain doit s'exprimer de quelque façon que ce soit pour être libre et être lui-même »

Winnicott : « l'environnement est essentiel dans le développement de l'enfant »

Dolto : « Le bébé est une personne »

Freinet : « l'enfant est moteur de ses propres apprentissages »

Montessori : « Expérimenter et ouverture au monde »

L'association Espace môme possède actuellement 2 structures : ESPACE MOME et ESPACE CREATIFS



L'ESPACE MOME se situe 2210, route de saint laurent à la Gaude.

52 enfants, de familles habitant sur les communes de LA GAUDE ou de ST JEANNET, sont accueillis chaque jour, au plus près des besoins de chaque famille.

La structure, mise à disposition gracieusement par la mairie de LA GAUDE a une superficie de 400 m² entourés de jardins aménagés pour le bien être et la sécurité des enfants.

Elle comprend un sas d'accueil, un hall de vie autour duquel gravitent 4 sections.

Chaque section possède sa propre salle de vie où sont réalisés les activités, une salle de bain, un coin repas, un jardin ainsi qu'un ou deux dortoirs

(dortoirs avec lits à barreaux, lits couchettes ou lits au sol afin d'organiser les temps de sommeil dans le respect des besoins des enfants).

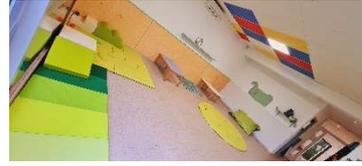
La crèche dispose de matériel spécifique pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans. De nombreux jeux et jouets sont accessibles aux enfants. Des espaces de jeux (dinette, voiture...) délimitent l'espace, créent des repères et favorisent les échanges entre les enfants.

Une cuisine permet la préparation sur place des repas.

Une salle de motricité est également disponible et utilisable par chacune des sections.

Un parking de 20 places et une place PMR est disponible à l'entrée de la structure.





L'amplitude horaire de la Crèche s'étend de **7h30 à 18h30 du lundi au vendredi** inclus, à l'exception des jours fériés, des quatre semaines de fermetures annuelles et des deux journées pédagogiques par an pour la formation continue du personnel.

La structure accueille les enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans, en priorité les enfants non scolarisés, et dont les parents sont résidents à La Gaude ou St Jeannet.

La structure assure un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence, sur la base de temps plein ou partiel, en fonction des besoins de chaque famille. Les contrats sont revus tous les 4 mois pour être au plus proche de ces besoins.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé sera établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle.

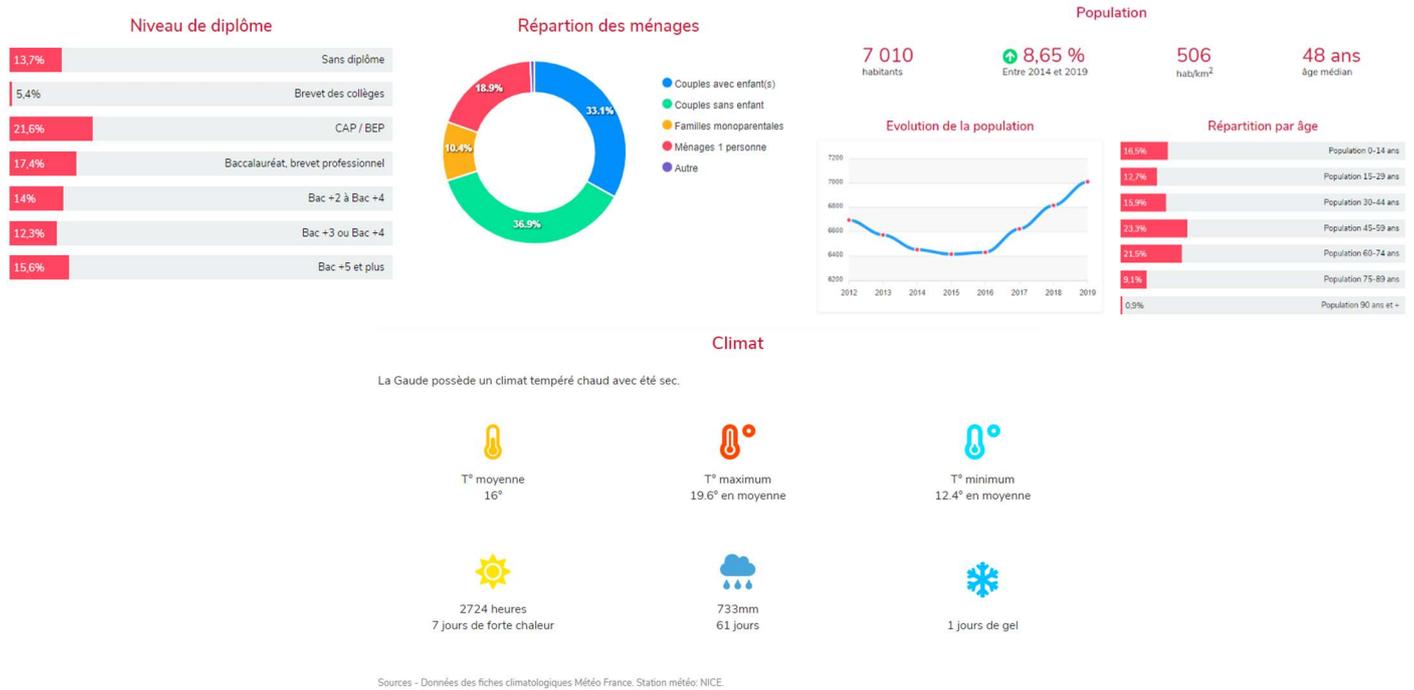
La structure offre également la possibilité d'une place **d'accueil d'urgence** pour répondre à une situation imprévisible et exceptionnelle, validée par les

services sociaux, qui occasionne une impossibilité temporaire de garder ou faire garder son enfant (hospitalisation, maladie des parents ou de la personne gardant habituellement l'enfant, événements familiaux exceptionnels...). C'est un accueil ponctuel et limité dans le temps.

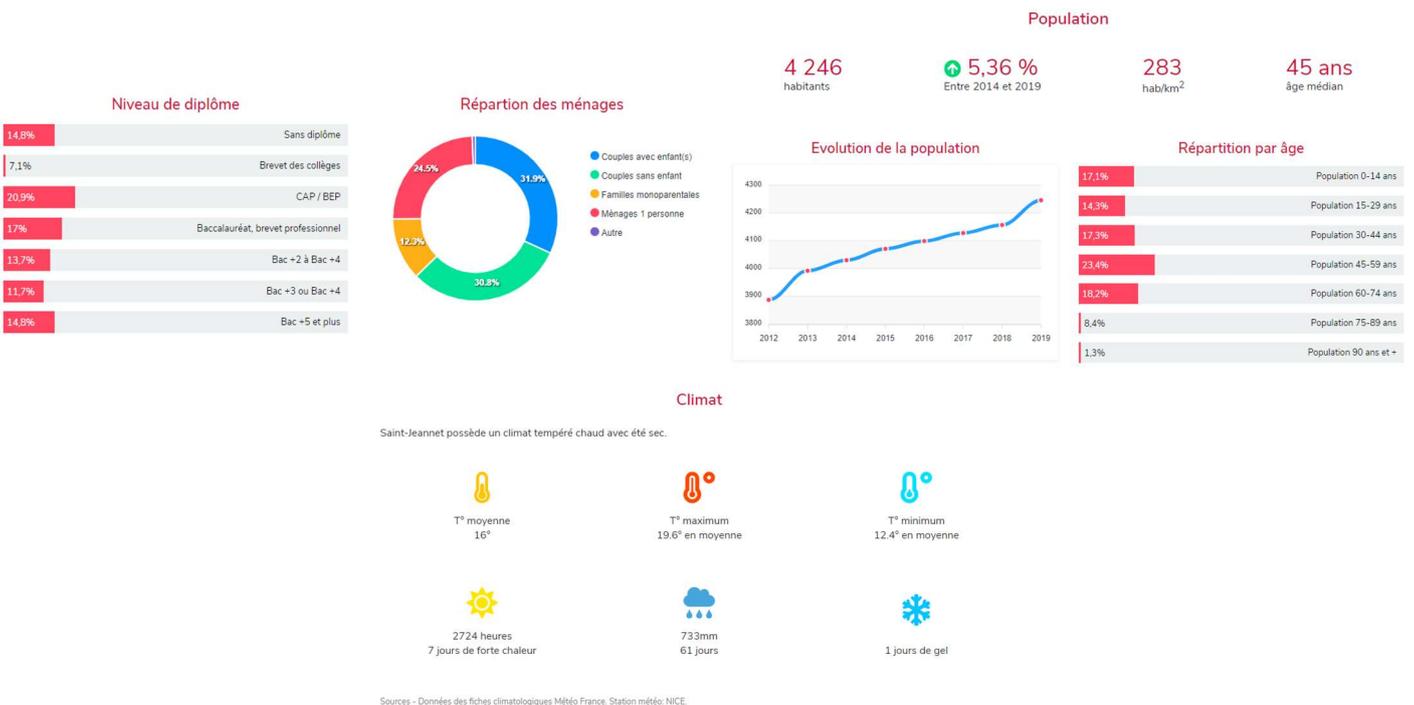
1.2 Caractéristiques géographiques

Les communes de LA GAUDE et de ST JEANNET sont situées en zone urbaine, elles appartiennent à l'unité urbaine de Nice dans le département des alpes maritimes.

LA GAUDE en quelques chiffres :



ST JEANNET en quelques chiffres :



1.3 L'équipe d'ESPACE MOME

L'équipe professionnelle de la crèche ESPACE MOME assure une présence continue sur la structure.

Le planning annuel est mis en place par le binôme de direction et réactualisé en fonction des contrats de présence des enfants.



L'équipe est composée de :

- une directrice, infirmière puéricultrice,
- une directrice adjointe, infirmière
- une éducatrice de jeunes enfants
- 16 agents de crèches (auxiliaire de puériculture, CAP Petite enfance),
- un agent d'entretien en soutien à l'équipe.
- une cuisinière avec une aide cuisinière
- un factotum

Notre équipe se doit de respecter quelques règles de déontologie :

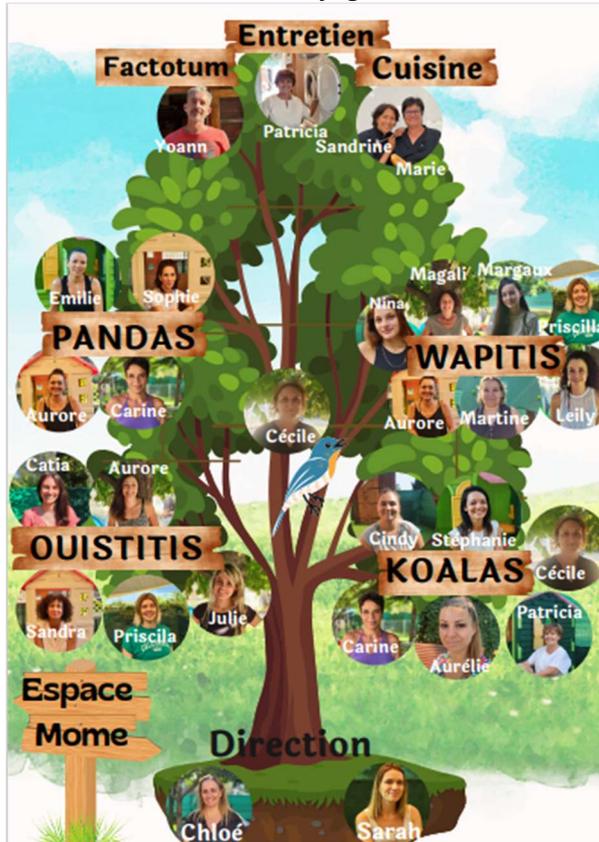
- **Le secret professionnel** : il couvre non seulement ce qui a été confié, mais aussi ce qui a été vu, lu, entendu, constaté ou compris. De plus le secret professionnel s'impose dans les conditions établies par la loi.

- L'équipe est garante du **respect du projet pédagogique** et du bon fonctionnement quotidien de la crèche. Elle s'assure que les besoins des enfants sont satisfaits et que les principes et valeurs énoncées dans ce document sont respectés. Les professionnels ont des compétences, des connaissances générales sur le jeune enfant, compte tenu de leur formation et de leur expérience.

- L'équipe se rencontre lors des **réunions mensuelles** (réflexions sur des analyse des pratiques, élaborations des projets d'équipe ...) Cette réflexion commune permet d'instaurer une cohérence et une cohésion dans la pratique auprès du groupe d'enfants.

- **Respecter le rôle de chacun** en fonction de sa profession et du profil de poste.

Respecter l'éducation des parents, sans émettre de jugement de valeurs.



❖ Le binôme de direction

Il veille à la santé, à la sécurité, au développement, au bien-être des enfants accueillis et de leurs familles et en parallèle, manage l'équipe dans l'esprit de ce projet.

Le binôme de direction a la responsabilité de mettre en application le règlement de fonctionnement de la structure.

Il fait la liaison entre l'équipe, les familles et les enfants.

Il fait appliquer et propose des projets en accord avec le projet d'établissement en étroite collaboration avec l'équipe entière et les différents partenaires.

Il encadre et anime l'équipe professionnelle en veillant à son dynamisme et à sa cohésion.

Le binôme de direction veille à la qualité d'accueil des enfants et participe au bon déroulement des temps d'accueil, d'activités, de repas, de sieste en assurant à tous la sécurité matérielle et affective indispensable à leur développement et leur équilibre.

Il consacre une partie de son temps de travail hebdomadaire à l'accueil des familles et aux tâches administratives.

❖ Le référent santé et accueil inclusif

Il a pour mission de travailler en collaboration avec l'équipe et les familles afin d'assurer la santé et le bon développement des enfants accueillis.

Son rôle est d'être complémentaire avec la PMI (Protection Maternelle Infantile) en :

- Garantissant le bon développement des enfants accueillis et en veillant sur leur santé.
- Veillant à la mise en place d'un accueil favorable au bien-être et à l'éveil de chaque enfant.
- S'assurant du respect des conditions d'hygiène et de sécurité.
- Accompagnant la mise en œuvre des protocoles de santé, en collaboration avec le

médecin référent, afin d'épauler les équipes dans la prise en charge sanitaire quotidienne et également en situation d'urgence et d'épidémie.

• Vérifiant les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établi par le médecin traitant de l'enfant et en formant les équipes en cas de besoin.

• Accompagnant les situations d'urgence en cas de besoin liées à la santé de l'enfant et à sa sécurité, en sollicitant si besoin la PMI, le CAMPS, le médecin de l'enfant en accord avec la famille.

❖ L'éducatrice de jeunes enfants

Elle accompagne les enfants, dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Elle contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant au sein du groupe et dans son environnement.

Ses compétences et sa spécialisation dans le secteur éducatif de la petite enfance lui confèrent un rôle de référente au sein de notre structure. Elle joue un rôle de liaison entre l'équipe de proximité et le binôme de direction.

Elle doit être garante de ce projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien, en :

- S'assurant que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant.
- Assurant l'encadrement et l'animation de l'équipe.
- Proposant des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe.
- Etant un appui pour l'équipe et pour les familles.

Par son expertise éducative, elle pourra conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jugement.

❖ Les agents de crèche

Elles participent au quotidien de la vie de la structure. Elles prennent en charge aussi bien les soins physique et psychique nécessaires au bien-être des enfants, que les propositions d'activités favorisant l'éveil de chacun.

Elles préparent et mettent en état de propreté les locaux et le matériel servant directement aux enfants.

L'auxiliaire de puériculture sera particulièrement attentive au bien-être physique de l'enfant et aux soins quotidiens qui lui sont apportés (hygiène, santé, repas, sommeil).

En l'absence du binôme de direction et selon le protocole¹, elle peut être amenée à assurer la continuité de direction.

❖ L'agent d'entretien

Elle vient en soutien à l'équipe pour effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien de la structure selon la réglementation d'hygiène et de sécurité, en suivant le protocole² mis en place à cet effet.

❖ Les cuisinières

Elles préparent quotidiennement sur site les repas (midi et goûter) des enfants accueillis dans le respect des normes HACCP (procédures d'hygiène, traçabilité, sécurité alimentaire...) en privilégiant le fait maison et les aliments bio (60%) et de saison.

Les menus, étudiés en collaboration avec le binôme de direction, sont adaptés aux besoins nutritionnels de l'enfant, à son stade de développement et à son éventuel régime alimentaire.

Les cuisinières contribuent à l'éveil gustatif des tout-petits et encore plus durant la semaine du goût : diversification alimentaire, découverte des aliments et des plats enrichissant leurs cultures alimentaires.

❖ Le factotum

L'aménagement de l'espace, tous les types de réparations/améliorations (plomberie, peinture, serrurerie...) ou l'entretien des espaces extérieurs font partie des missions du factotum.

❖ Les stagiaires

Espace même accueille des stagiaires de multiples formations.

Notre équipe a à cœur de partager son expérience professionnelle, ses connaissances et ses valeurs.

L'équipe est attentive à la qualité et non à la quantité dans cet accueil car il est important également de ne pas imposer aux enfants accueillis de nombreux visages au cours de l'année.

➤ La cohésion d'équipe

Une équipe c'est un ensemble de personnes qui travaille en interaction et qui ont pour objectif d'accomplir un travail commun.

Dans une équipe, chaque individu à un rôle précis et est interdépendant des autres.

¹ « PROTOCOLE DE CONTINUITE DE DIRECTION », mai 2022

² « PROTOCOLE DES MESURES D'HYGIENE », juillet 2022

Dynamiser une équipe, c'est mettre en place des valeurs communes qui correspondent à chacun des membres, et c'est construire des projets compréhensibles par tous.

Les membres de l'équipe sont référents d'un groupe défini, cependant il y a des moments au cours desquels les enfants et professionnelles partagent des temps d'ateliers tout au long de la journée.

1.4 La qualité de vie au travail

Le bien-être de l'équipe est une valeur fondamentale de l'association ESPACE MOME car « **pour prendre soin des autres il faut prendre soin de soi** ».

Des **réunions d'équipe** mensuelles permettent un suivi régulier des enfants, des échanges et un travail de réflexion sur les pratiques de chacun. L'objectif principal étant la cohésion et la bonne entente des personnes constituant l'équipe ainsi qu'une réflexion constante des pratiques.

Des **analyses de pratiques**, animées par une psychologue clinicienne sont établies afin de proposer un espace de parole bienveillant pour permettre aux professionnelles de s'exprimer librement et de favoriser une réflexion collective.

Notre but est de créer une culture professionnelle commune en construisant une cohérence d'équipe élaborée sur l'échange, la bienveillance, la communication et la confrontation d'idée.



2. LE PROJET SOCIAL D'ESPACE MOME

Au-delà des valeurs portées par l'équipe via le projet éducatif, le projet social décrit les caractéristiques de l'environnement de la structure et les actions mises en place pour répondre aux besoins des familles. Pour ce faire il doit préciser :

2.1-les caractéristiques sociales du territoire sur lequel la structure est implantée ;

2.2-les actions mises en place avec les équipements et partenaires implantés sur ce territoire pour accompagner les familles et les enfants ;

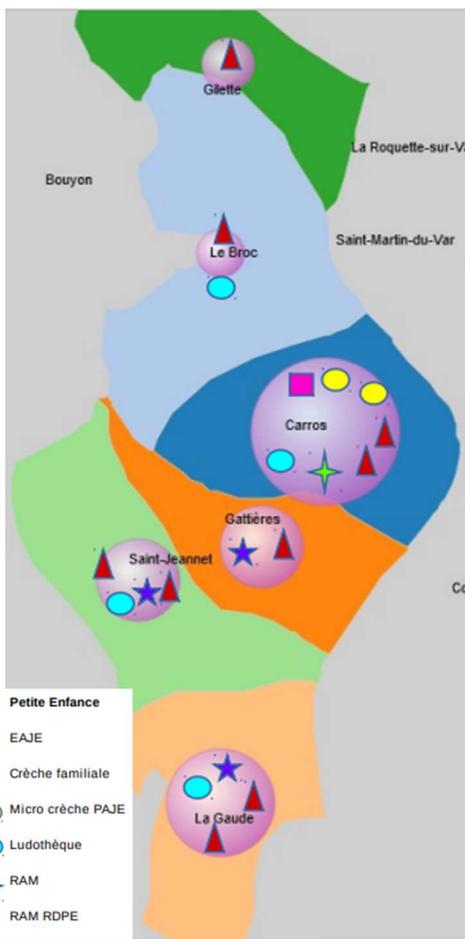
2.3-les modalités de participation des familles à la vie de la structure et notamment les actions de soutien à la parentalité proposées ;

2.4-les dispositions prises pour permettre à des familles rencontrant des difficultés d'être accueillies dans la structure ;

2.5-les dispositions prises afin d'inscrire l'activité de la structure dans une démarche en faveur du développement durable.

2.1 Les caractéristiques du territoire d'implantation de la structure

Territoire du Bassin de vie :



Le territoire du Bassin de Vie est un groupement de 6 communes qui se situe au sud-Ouest de la Métropole Nice Côte d'Azur, premier EPCI du département des Alpes-Maritimes composé de 49 communes et 538 769 habitants.

La population des six communes compte 29 233 habitants (INSEE, RP 2016), réparties de la manière suivante : Carros 11 614 - Gattières 4 115 - Gilette 1 566 - La Gaude 6 430 - Le Broc 1 409 - Saint Jeannet 4 099

Le taux de couverture en matière d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble du territoire des 7 communes en 2017 est de : 61 places en modes d'accueil collectifs et individuels pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Néanmoins, de nouvelles constructions sur les communes du bas du Bassin de Vie se développent avec l'accueil de jeunes familles avec enfants à charge. Plusieurs projets de création de logements sur les communes, vont avoir une incidence sur l'offre d'accueil.

En outre, nous avons la présence d'une ZAC sur Saint Jeannet et d'une ZI sur Carros avec de nombreuses entreprises ce qui représente plus de 581 entreprises soit 8 600 salariés.

Les familles du territoire peuvent choisir le mode de garde qui leur convient le mieux et qui répond à leurs besoins et leurs attentes, en fonction de leur résidence familiale et de leur lieu de travail :

- De nombreuses assistantes maternelles exercent leur activité sur l'ensemble du territoire, les listes sont disponibles au niveau des centres de PMI de Carros et de st laurent du var ainsi que sur le site de

la CAF « monenfant.fr ».

- Les 2 structures de l'association ESPACE MOME sont les seules EAJE des 2 communes de la Gaude et de St Jeannet.

ESPACE MOME offre la possibilité de favoriser l'intégration des jeunes parents et des nouveaux arrivants. Participer à la vie de la crèche permet de faire des connaissances et de créer du lien social entre les habitants du territoire.

Les besoins des familles sont variables, les offres d'accueil de la structure semblent y correspondre. Les préinscriptions se font tout au long de l'année conjointement pour les deux structures.

Plusieurs équipements sportifs et culturels sont présents sur les 2 communes de la Gaude et de St Jeannet (gymnase, stade, cinéma, écomusée, médiathèque ...) détaillés sur les sites des communes (www.lagaude.fr et www.saintjeannet.com)

2.2-L'intégration de la structure à son environnement et le maillage avec l'offre de service de ses partenaires

ESPACE MOME travaille en lien étroit avec divers partenaires locaux.

En effet, la crèche souhaite être partie prenante de la vie sociale locale en utilisant les ressources existantes et en intégrant le réseau d'acteurs sociaux en place.

Modalité d'intégration de l'EAJE dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs

Le fonctionnement de notre structure s'inscrit dans le cadre de la politique de la petite enfance du département des Alpes maritimes. Il nous est impossible de travailler seul et isolé, tous les acteurs de la petite enfance publics ou privés, des réseaux de tous types nous accompagnent au quotidien.



La crèche ESPACE MOME travaille en lien avec :

- **Les mairies des communes de LA GAUDE et de ST JEANNET**
- **La protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental des Alpes maritimes et la SAJEP (section accueil du jeune enfant et parentalité) :** Elle assure le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par la puéricultrice de la PMI référente.
Des liaisons avec la PMI ou les services sociaux se font de façon systématique, au titre de la prévention.
La PMI est également une source d'apport de conseils, d'informations réglementaires, d'informations préventive, ...

Centres de PMI proches de notre structure :

- PMI « les Laurentins » : 52, Bd Louis Roux à St Laurent du var, 04.89.04.32.20
- PMI « le Promontoire » : 33 rue des Selves à Carros, 04.89.04.31.70
- PMI « les Baous » : 134 av du colonel Meyer à Vence, 04.89.04.31.35

- **La caisse d'Allocations Familiales** : La référente de notre structure nous apporte un accompagnement administratif, technique et financier.
Elle assure une contractualisation dans le cadre de la prestation de service (PSU), suivi des comptes de gestion annuels. La CAF a également un rôle de contrôle sur notre activité.
- **Les associations culturelles**
- **Les écoles des communes** : organisation de visites et de projets communs pour faciliter l'adaptation en classe de maternelle :
 - Ecole maternelle de la Baronne
 - Ecole maternelle Manon des sources
 - Ecole maternelle Jean de Florette
 - Ecole maternelle Les Près
 - Ecole maternelle La Ferrage
- **Le médecin référent de la crèche** :
Travaille en collaboration avec les équipes. Il a pour rôle principal un rôle de prévention en échangeant avec le binôme de direction et les équipes sur des situations particulières. Il participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec l'infirmière de la structure. Il a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap. Enfin il assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé, ainsi que des formations (geste d'urgence, prise en charge particulière, alimentation, ...)
- **Structures hospitalières et extra hospitalières** :
Dans le cas d'un accueil en situation de handicap, de PAI ou d'autres situation le nécessitant, notre équipe travaille avec tous les acteurs médicaux (hôpitaux, CAMSP, médecin, Centre de santé, ...) afin d'obtenir une prise en charge dans sa globalité de l'enfant, le tout en collaboration avec les familles.
 - Hôpital pédiatrique de Lenval : 57 av de la Californie à Nice, 04.92.03.03.92
 - CMP : 44 av Foch à Vence, 04.93.24.66.99
 - CMP : 5 rue du bosquet à Carros, 04.93.29.14.27
 - CCAS : rue st Claude à St Jeannet, 04.93.24.70.70
 - CCAS : 11 rue Torrin et Grassi à Gattières, 04.92.08.54.77
- **Les Familles** : Tout au long de ce projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit.

Voies de communication et transports :

Plusieurs lignes régulières permettent une liaison entre les communes de La Gaude et de St Jeannet :

- **Ligne n°54** : Liaison entre les communes de St Jeannet, La Gaude, St Laurent du var et le pôle d'échange du « Grand Arénas » et également le centre commercial « Cap 3000 »

- **Ligne n°49** : Permet de relier les communes de St Jeannet, La Gaude et Cagnes-sur-Mer. Elle assure la desserte de plusieurs établissements scolaires.
- **Ligne n°55** : Liaison entre La Gaude et St Jeannet. Elle dessert également le centre commercial « cap 3000 ».
- **Ligne n° 706** : Permet de relier les communes de St Laurent du Var et Gattières en passant par le quartier de la Baronne.

2.3 Les parents à l'ESPACE MOME

2.3.1 L'information



Afin de répondre aux habitudes différentes de chaque famille, nous utilisons plusieurs modes de communication concernant l'information aux parents des enfants accueillis à ESPACE MOME :

- **Le site internet** de l'association ESPACE MOME où l'on retrouve les informations utiles pour les familles souhaitant inscrire leur enfant ou les familles ayant leur enfant accueillis. Les documents obligatoires concernant la structure ainsi que ceux de référence dans le soutien à la parentalité y sont présents.
- **Le tableau d'affichage à l'entrée** de la structure qui comprend les affichages obligatoires à destination des parents, des affichages temporaires concernant des problématiques temporaires avec les conduites à respecter (Sanitaires, sécuritaires, ...), les informations quotidiennes de la crèche concernant toutes les sections (moment de partage, événement, informations utiles, ...)
- **Le tableau d'information parent de chaque section** où les informations quotidiennes sont inscrites.
- **Les mails** qui reprennent les informations importantes au niveau administratif.
- **Le site internet « toute mon année.com »** où chaque section a un accès sécurisé permettant de partager le quotidien des enfants lors des temps d'accueil ainsi que les informations de soutien à la parentalité.
- **La communication directe quotidienne**, entre les familles et l'équipe, qui est irremplaçable et qui permet une individualisation des informations.

2.3.2 Le soutien à la parentalité

Comme le mentionne la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, tous les enfants ont droit à l'éducation, droit à des services de qualité, et ce, quel que soit le lieu d'accueil qu'ils fréquentent.

Porter une attention particulière à leurs parents est un élément indispensable pour assurer aux enfants une qualité d'accueil.

L'accueil de l'enfant est la mission première de notre structure, le soutien à la parentalité en est l'un des piliers.

Notre positionnement est de travailler avec les parents, en respectant avant tout leur rôle.

La parentalité est un processus singulier, propre à chaque parent pour chaque enfant. Rien n'est établi une fois pour toutes dans les relations avec les parents. L'impact sur la parentalité se joue dans les petites choses du quotidien, dans les détails des interactions enfant/ parent/ professionnel, dans le soin apporté à la communication, dans l'aménagement du lieu d'accueil, dans l'existence d'espace-temps participatifs...

A l'Espace Môme où se nouent des rencontres entre professionnels, enfants et parents, l'enjeu se trouve dans la construction d'un « vivre ensemble ».

L'accompagnement des familles est réfléchi au quotidien en questionnant nos pratiques et en les ajustant si nécessaire ainsi qu'en les mettant régulièrement en perspective au travers du projet d'accueil et pour chacun des parents accueillis.

Nos actions pour proposer une collaboration des parents avec la structure :

- Les intégrer aux conseils d'administration de l'association ESPACE MOME
- Leur proposer de participer à des ateliers/ activités lors des temps d'accueil pour partager leurs compétences (cuisine, dessin, musique, ...)
- Participer aux événements festifs de la crèche : petits déjeunés, gouters, journées à thème, réunions de début ou de fin d'année, ...
- Des soirées d'échanges sur des thèmes choisis par les parents,
- Une boîte aux lettres à idées pour recueillir leurs idées pour avoir une réflexion améliorative de notre accueil.
- Le site toute mon année.com qui permet de partager et d'échanger sur les temps d'accueil à la crèche.
- Un questionnaire de satisfaction annuel pour réajuster nos pratiques.
- Une équipe formée à l'accompagnement à la parentalité.

❖ **Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle**

Les dossiers de préinscription sont pris en compte de façon individuelle et les propositions d'accueil sont adaptées en fonction de la situation de chaque famille.

Les contrats d'accueil étant également établis sur 4 mois permettent de réajuster l'accueil pour les familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Des places d'urgence sont également disponibles dans notre structure pour pouvoir répondre à une demande sociale urgente.



2.4 La démarche en faveur du développement durable

Prendre conscience et mettre en place des actions pour réduire notre impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, des parents et des professionnels, fait partie de nos valeurs.

La réduction de l'impact écologique de notre structure par un choix adapté de matériaux et mobiliers et par une sensibilisation de nos équipes à la gestion responsable des déchets et des énergies.

Notre démarche de protection de l'environnement vise à améliorer la qualité de l'air dans notre structure, à protéger la santé des enfants et professionnels, à proposer une alimentation saine, à avoir une réflexion sur la santé environnementale, à réduire nos déchets... Nous veillons à la qualité des produits que nous utilisons en crèche :

- Seuls des produits d'entretien écolabellisés sont utilisés pour l'hygiène au quotidien.
- Pour les repas, les produits de saison, bios ou locaux sont privilégiés.
 - L'usage du plastique est limité pour le matériel fourni aux enfants.

Il est également important pour notre équipe de sensibiliser les enfants au respect de l'environnement par la proposition d'activités ludiques écologiques pour qu'ils adoptent les bons gestes et bons réflexes le plus tôt possible. Des activités en lien avec la faune et la flore, pour les sensibiliser à la richesse de l'environnement et à l'importance de le protéger : observer le cycle de pousse d'une plantation, apprécier la cueillette et la dégustation du potager, observer l'habitat des oiseaux venus nicher dans les arbres du jardin..., autant d'apprentissages que nous offre la nature. Prendre des habitudes en étant enfant, renforce les pratiques écologiques des futurs adultes que nous accueillons.

3. LE PROJET EDUCATIF à ESPACE MOME

Le projet éducatif exprime les valeurs éducatives que s'est fixé votre structure pour garantir à l'enfant et sa famille un accueil de qualité, accessible à tous. Il précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants en veillant au respect de leur santé, leur sécurité, leur bien-être et leur développement physique, psychique, affectif, cognitif et social et dans le respect des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant et de la charte de la laïcité.

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires

PRÉAMBULE

La Branche Famille et ses partenaires, considérant que l'engagement de la laïcité est un principe fondamental de notre République, s'engage par la présente charte à respecter les principes de la laïcité tels qu'ils résultent de la Constitution et des lois de la République.

ARTICLE 1 - LA LAÏCITÉ EST UNE RÉFÉRENCE COMMUNE

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui permet de concilier la liberté de conscience et de la diversité des cultures.

ARTICLE 2 - LA LAÏCITÉ EST LE SOCLE DE LA CITOYENNETÉ

La laïcité est le socle de la citoyenneté républicaine, qui permet de concilier la liberté de conscience et de la diversité des cultures.

ARTICLE 3 - LA LAÏCITÉ GARANTIT LE LIBRE ARBITRE ET LE DROIT DE PROJET

La laïcité est le socle de la liberté de conscience et de la diversité des cultures.

ARTICLE 4 - LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité est le socle de la liberté de conscience, qui permet de concilier la liberté de conscience et de la diversité des cultures.

ARTICLE 5 - LA LAÏCITÉ EST GARANTE DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

La laïcité est le socle de la liberté de conscience, qui permet de concilier la liberté de conscience et de la diversité des cultures.

ARTICLE 6 - LA BRANCHE FAMILLE RESPECTE L'OBLIGATION DE NEUTRALITÉ DES SERVICES PUBLICS

La Branche Famille respecte l'obligation de neutralité des services publics.

ARTICLE 7 - LES PARTENAIRES DE LA BRANCHE FAMILLE SONT ACTEURS DE LA LAÏCITÉ

Les partenaires de la Branche Famille sont acteurs de la laïcité.

Les valeurs portées par l'équipe de la structure garantissent à l'enfant et sa famille un accueil de qualité

La structure « ESPACE MOME » est un multi- accueil dans lequel les professionnels de la petite enfance, ont pour objectifs :

- D'accompagner l'enfant sur le chemin de l'autonomie en lui apportant un environnement sûr et stimulant et en respectant son rythme de vie.
- De soutenir la parentalité en proposant un espace d'échanges, de prévention et de promotion de la santé.
- De former les professionnels de la petite enfance afin d'avoir une dynamique constante d'amélioration de nos pratiques.

Espace môme est un lieu d'accueil pour toutes les familles des communes de LA GAUDE et de ST JEANNET dans lequel chacun est reconnu dans son individualité, dans le respect et avec un

accompagnement adapté : tel que la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI) selon les besoins de l'enfant et avec la collaboration du médecin de l'enfant ou l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Le souhait de notre équipe est de permettre à chaque enfant de pouvoir intégrer un autre lieu que la maison pour découvrir la collectivité en évitant une rupture trop brutale avec le milieu familial et en respectant les 10 points clefs de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. Une confiance mutuelle parents/professionnels est nécessaire au fonctionnement harmonieux de notre structure.

Pour tout cela nous insistons sur l'importance de la communication, l'échange, la rencontre, la collaboration, l'écoute, le respect du lieu et des personnes présentes.

Les notions essentielles pour notre équipe qui rejoignent la charte :

3.1 L'accueil de tous les enfants

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quel que soit ma situation ou celle de ma famille »

❖ L'accueil de l'enfant en difficulté sociale

Objectif :

Notre structure se doit d'être un lieu de mixité sociale et d'intégration pour l'enfant et sa famille. Donner une dimension de relais entre les familles et les professionnels de la petite enfance.

Nos valeurs :

Les familles accueillies proviennent de milieux socio-économiques et culturels différents. Il est impératif d'individualiser l'accueil des parents et de leur(s) enfant(s) dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles des communes de La Gaude et de St Jeannet (dans la limite des places disponibles) quels que soient leurs revenus et leurs activités.

Conformément à la réglementation en vigueur (article L214-2 et article L214-7 du code de l'Action Sociale et des Familles) la structure proposera aux familles en situation d'insertion sociale de bénéficier d'une place en crèche.

Nos actions :

- Être attentifs lors de la commission d'attribution des places à la situation de chaque famille
- Collaborer avec nos partenaires de la petite enfance ainsi qu'avec les mairies de La Gaude et de St Jeannet.
- Adopter un accompagnement bienveillant afin d'accueillir toutes les familles avec leurs richesses culturelles
- Proposer des ateliers animés par les parents afin que ceux-ci apportent leur savoir et connaissances lors de moments d'échanges conviviaux.

❖ L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Objectif :

- Accueillir un enfant qui a les mêmes besoins fondamentaux que les autres enfants (besoins physiologiques, de sécurité et de stabilité, d'appartenance et d'affection, d'estime de soi et de réalisation de soi) ;
- Connaître et reconnaître ses besoins spécifiques (sa différence, ses compétences, son rythme propre de développement, son mode de communication) ;
- Lui donner les moyens de vivre en collectivité, de se sentir en sécurité et d'être stimulé par des activités adaptées à ses capacités, de s'épanouir ;
- Prévoir des temps d'adaptation pour mieux le connaître et connaître sa famille, une grande souplesse pour s'adapter à ses besoins, un temps d'accueil qui doit se conjuguer avec ses éventuels soins ;
- Elaborer un projet d'accueil individualisé pour préparer sa venue au sein du groupe d'enfants, adapter l'environnement à ses besoins et évaluer régulièrement avec la famille, les partenaires de soins et les professionnels la réponse à ses besoins et les adaptations mises en œuvre ;
- Participer à la consolidation de son projet de vie en préparant son départ et son avenir avec sa famille, et en prévoyant des temps de concertation et d'adaptation avec son école ou son futur établissement spécialisé.

Nos valeurs :

L'accueil d'un enfant en situation de handicap au sein de la structure se fait obligatoirement grâce à l'implication de toute l'équipe, qui devra apprendre à adapter ses compétences, ses connaissances, à transposer ses savoir-être et savoir-faire au bénéfice des besoins différents de tous les enfants.

Il est nécessaire de créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation, à la formation de l'équipe et à sécuriser l'environnement humain et matériel. Il est judicieux d'ajuster le taux d'encadrement en fonction des besoins spécifiques des enfants.

Des temps de formation, en collaboration avec le médecin référent de la crèche, sont proposés à l'équipe afin de développer ses compétences professionnelles, et des moments de sensibilisation à la différence et la diversité sont créés pour les autres familles.

L'accueil d'un enfant en situation de handicap ne peut se faire qu'en coordination étroite entre la structure d'accueil, la famille, les partenaires du social et médicosocial (le Département, la CAF, l'Education Nationale...), les partenaires du soin (CAMSP, SESSAD, CMP, CMPP, MDPH...) et le pôle ressources handicap.

Nos actions :

- Répondre aux demandes des familles
- Collaborer avec le médecin référent de la structure
- Echanger avec l'équipe pour repérer les situations et assurer un accueil de qualité quel que soit la situation
- Assurer la gestion administrative de l'accueil d'un enfant en situation de handicap en collaboration avec la famille et les professionnels de la petite enfance.

3.2 Utilisation de la sensorialité au quotidien

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

Objectif :

Accompagner au mieux l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, aussi bien au niveau éducatif que de la sécurité affective et un apprentissage en douceur de la vie en collectivité

Nos valeurs :

La prise en charge de façon individuelle de chaque enfant accueilli dans la structure, en respectant les besoins, les rythmes et les rituels de chacun.

Le jeu libre est la base de notre quotidien complété par la proposition d'activités diverses et réfléchies avec la reconnaissance des compétences de tous les enfants

Le respect de l'individualité de chaque enfant reconnu comme acteur de son propre développement tout au long de la journée.

Exemple : chaque enfant peut choisir entre une activité de groupe ou individuelle, prise en compte des rythmes de vie (sommeil, repas), des rythmes d'acquisition (marche, propreté...).

Notre équipe a pour volonté d'accompagner les enfants dans l'épanouissement de leur potentiel physique, affectif et intellectuel. L'observation fine de chaque enfant est essentielle au quotidien avec si besoin une orientation des familles vers d'autres compétences.

Nos actions :

- Observer les enfants de façon individuelle en équipe et échanger lors des réunions mensuelles
- Adapter nos propositions d'activités en fonction du climat journalier
- Proposer aux enfants un lien étroit entre leurs ressentis, leurs émotions et le quotidien à Espace Môme (mise en place d'activités en lien avec la gestion des émotions et de la notion du temps)

3.3 L'accueil des parents et le soutien à la parentalité

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

Objectif :

Offrir aux parents la possibilité d'accompagner leurs enfants dans leurs premiers pas tout en maintenant le lien entre la maison et la crèche.

Accompagner chaque famille dans son individualité afin que la confiance existe lorsqu'elles nous confient leurs enfants.

Nos valeurs :

Le parent étant le **premier acteur de l'éducation de son enfant**, notre équipe a la volonté de définir conjointement avec la famille les modalités d'accueil de chaque enfant au sein de la structure dès les premiers instants.

Les temps de transmissions au moment de l'arrivée et du départ sont des moments privilégiés. Ils permettent d'adapter l'accueil au jour le jour en fonction des besoins de l'enfant.

Il est important que chaque famille se sente écoutée et **prise en considération**.

Pour cela, les parents sont conviés à **2 rendez-vous** annuels pour faire un bilan avec l'équipe sur l'adaptation de leur enfant (à la rentrée) et pour discuter des perspectives de l'année suivante (fin d'année).

L'accueil des enfants ne peut se faire sans l'implication des parents selon leurs possibilités dans le but de favoriser un lien parents/professionnelles ou même entre parents.

Notre équipe propose régulièrement aux familles de participer à des **moments d'échanges**. Les expériences de chaque famille peuvent être ressources pour leurs pairs.

Si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils pourront proposer des **ateliers** (contes, chansons, peinture, psychomotricité...). Toute participation et toute personne motivée sera la bienvenue.

Des **réunions thématiques de réflexions animées par l'équipe** seront mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes clefs de l'éducation : apprentissage de la propreté, le sommeil, l'alimentation, les limites et « l'autorité », la rentrée scolaire, « l'agressivité de l'enfant », etc.

Nous souhaitons que notre structure soit un véritable **lieu de soutien à la parentalité**, de partage d'observations, d'information et de relais.

Les parents pourront y chercher écoute, appui et conseil auprès de nos professionnels de la petite enfance.

Lors des arrivées et des départs, l'accueil est organisé afin de maintenir un lien entre l'établissement et la vie à la maison. Ce sont des moments de dialogue privilégiés entre les familles et l'équipe. L'équipe dispose d'un cahier de liaison dans lequel sont notées les informations données par les parents à l'arrivée de l'enfant. Tout au long de la journée, l'équipe note les informations qui seront retransmises le soir aux familles (heures de sommeil, repas et si besoin informations à propos de la santé de l'enfant).

Nos actions :

Au cours de l'année, les familles sont invitées à participer à différents temps partagés entre les enfants, les parents et les professionnels. Ces temps permettent la création de liens entre les familles et l'équipe et ainsi favorisent la mise en place d'une relation de confiance.

Différents outils sont mis en place afin de favoriser la communication avec les familles :

- **l'enquête de satisfaction** : elle est proposée à chaque fin d'année.
- le **tableau d'information** : disponible à l'entrée de la structure, il permet de communiquer sur les projets/événements à venir, sur les périodes de fermeture de la structure ;
- le **site internet** : des informations sont régulièrement mises à jour sur le site internet « toute mon année.com », ainsi que des photos ;
- les **réunions parents-professionnels** en fonction des besoins identifiés sur la structure ou à la demande des parents.

3.4 Harmonisation des pratiques

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel (le /s) qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

Objectif :

Notre volonté est de permettre aux enfants d'être accueillis de la meilleure manière qu'il soit quel que soit la section dont ils dépendent et quel que soit les professionnels qui l'entourent au quotidien.

Nos valeurs :

Notre équipe permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité par la volonté de l'association ESPACE MOME de **respecter scrupuleusement le taux d'encadrement** (1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent). Ainsi, les professionnels qui interviennent auprès des enfants sont en mesure de bien connaître les enfants et leurs familles et de prendre en compte leurs particularités (chaque enfant a une réponse adaptée à son âge, ses besoins, ses demandes...).

La **bienveillance** tant au niveau des enfants qu'au niveau de l'équipe est une des grandes valeurs de notre structure.

L'enfant établit au cours de ses premières années la base de son équilibre et de sa personnalité future. **Le respect de chaque individu** par une parole et une attitude adaptée ainsi que par une écoute attentive et bienveillante. L'équipe tient compte des besoins, demandes, envies de l'enfant et répond de façon appropriée. Cette attitude ne peut se réaliser que dans un cadre, et avec des règles fixées et connues de tous.

Nous aidons l'enfant à s'appuyer sur ses propres ressources, à faire l'apprentissage de **son autonomie et de sa socialisation**.

Nos actions :

- Encouragement à la formation continue
- Communication bienveillante au sein de l'équipe
- Réunions régulières et analyses de pratiques
- Ateliers de réflexion sur nos pratiques
- Echanges avec les familles

3.5 L'Art au sein d'espace même

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

Objectif :

Soutenir l'enfant dans sa curiosité et sa créativité à travers des activités et des partages artistiques.

Nos valeurs :

Notre pédagogie utilise au quotidien ce que l'art peut proposer aux jeunes enfants qui ont besoin d'évoluer dans un environnement riche et nourrissant.

L'art, sous toutes ses formes, suscite des émotions, des sensations différentes pour chacun. L'art permet à chaque enfant d'expérimenter et d'explorer librement le monde qui l'entoure, par le biais de différents supports utilisés ce qui sollicite leurs cinq sens, et provoque des émotions. Le tout dans un esprit ludique car l'essentiel pour notre équipe est que l'enfant s'amuse en apprenant. L'art est décliné auprès des enfants sous toutes ses formes : dessin, peinture, musique, danse...

Nos actions :

- Propositions quotidiennes d'activités artistiques
- Lectures autour de l'art
- Exposition des œuvres réalisées par les enfants
- Décoration artistique par les équipes de la structure.

3.6 La nature comme socle de notre pédagogie

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

Objectif :

Accompagner et sensibiliser les enfants à la découverte de la nature ainsi qu'à la protection de l'environnement.

Permettre une découverte du milieu dans lequel l'enfant évolue pour lui permettre de mettre en pratique ses compétences et d'en développer de nouvelles.

Nos valeurs :

Espace même est niché au cœur de la nature, chaque section possède son propre jardin et une forêt est à deux pas de notre structure. L'extérieur a de multiples bienfaits pour les enfants que ce soit pour leur santé, leur bien-être, leur développement ou encore leurs apprentissages. La découverte de la nature passe par le jeu, le plaisir et l'expérimentation.

L'éveil des sens à travers une pédagogie active à la nature. L'enfant a en effet besoin de toucher, de manipuler et de communiquer avec la nature pour apprendre.

Le respect du rythme de chaque enfant qui part à la découverte de la nature : s'approprier l'environnement pas à pas pour certains ou au pas de course pour d'autres. Laisser se familiariser au dehors, trouver des trésors en termes de " faune et de flore ".

Le respect de la nature en prenant soin d'elle par nos gestes au quotidien, en prenant le temps d'observer les petites fourmis qui œuvrent avec stratégie pour faire rentrer dans leur habitat un petit morceau de pain du goûter tombé par terre.

L'extérieur contribue à renforcer sa santé physique ainsi que son système immunitaire. Il favorise son bien-être, son développement (moteur, cognitif et social) et sa découverte du monde.

Nous faisons entrer la Nature à l'intérieur avec des bacs d'exploration sensorielle.

Nos actions :

- Profiter des extérieurs au maximum quelque soit la météo quotidienne
- Proposer des activités de la nature à l'intérieur de la structure
- Apprendre à observer la nature, les saisons, le cycle de la vie, ...
- Lectures orientées sur la nature
- Mettre en place des activités autour des 5 sens au sein de la nature
- Organiser la fête de la nature

3.7 Stéréotypes

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnelles qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

Objectif :

Tous les enfants accueillis à espace même doivent recevoir la même attention quel que soit leur genre. Les professionnelles de la petite enfance doivent communiquer de façon identique et proposer les mêmes activités pour les filles et pour les garçons.

Nos valeurs :

Notre équipe est convaincue que les comportements des adultes ont une influence sur le comportement des enfants. En effet, ces derniers vont, dès le plus jeune âge, intégrer les codes sociaux à travers leurs expériences, leurs observations... Notre équipe a un rôle important à jouer, en tant que professionnels petite enfance, pour contribuer notamment à lutter contre les stéréotypes de genre. L'aménagement de l'espace a été pensé pour lutter contre les stéréotypes de genre. En mélangeant les jeux d'imitations et en décloisonnant les espaces pour permettre la mixité.

Notre équipe prône une société plus égalitaire entre les hommes et les femmes, et ainsi casser les codes sociaux.

Nos pratiques professionnelles sont réfléchies pour mettre en conscience nos comportements ou encore notre manière de communiquer auprès des enfants accueillis.

Nos actions :

- Communication avec les familles
- Réflexion quotidienne autour de nos pratiques, de notre communication, de nos propositions d'activités

3.8 Notre Environnement

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

Objectif :

La structure accompagne l'éveil, l'autonomie et la socialisation de l'enfant tout en respectant des règles concernant la sécurité, la santé, l'alimentation, l'hygiène ...

Nos valeurs :

Il est important d'offrir aux enfants, en collaboration étroite avec leurs familles, un lieu de vie sécurisant. Pour cela un travail sur l'aménagement intérieur et extérieur est fait régulièrement (des décorations selon les saisons ou les événements de l'année sont actualisées).

Des temps d'itinérance ludique sont proposés (quand la situation sanitaire est au beau fixe) afin de favoriser les échanges et ainsi apprendre de l'autre. La structure est pour cela sécurisée pour les plus petits.

Avoir une réflexion autour de la santé environnementale avec des actions réduisant l'exposition aux substances polluantes dans le quotidien est indispensable pour accueillir les jeunes enfants. Les bonnes habitudes à prendre afin d'agir sur la planète

Nos actions :

- Utilisation de matériaux aux normes CE sans polluants
- Réflexion autour des produits d'hygiène utilisés en collaboration avec le médecin référent de la structure
- Campagne de prévention pour les familles autour de la santé environnementale.

3.9 Qualité de vie au travail

« Pour que je sois bien traité/ée, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Objectif :

Avoir un accueil quotidien dans le respect de chacun (parents, enfants et professionnels)

Nos valeurs :

Pour l'association Espace même, il est important de prendre en considération la qualité de vie au travail de l'équipe. Améliorer les conditions de travail et concilier les temps de vie professionnelle et personnelle sont des priorités.

L'équipe est en majorité formée de professionnelles présentes depuis plus de 5 ans dans la structure ce qui démontre un fort engagement dans le travail et dans l'association. L'implication de l'équipe dans un travail de qualité auprès des enfants est sans limite. Or cette implication est dépendante du contenu des tâches à réaliser, des conditions de travail au quotidien, des opportunités d'évolution professionnelle, de la qualité du management ainsi que du bon fonctionnement de la structure en général.

La communication bienveillante et régulière est indispensable. Laisser la possibilité aux professionnelles de s'exprimer et d'agir sur le contenu de leur travail est discuté régulièrement.

Nos actions :

- Des réunions d'équipe afin de mettre en place des nouveaux projets, de mettre en question nos actions éducatives
- Des analyses de pratiques selon les recommandations du décret N° 2021-1131 du 30 août 2021
- Une communication bienveillante au quotidien
- Des entretiens professionnels annuels

3.10 La formation des professionnelles

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Objectif :

ESPACE MOME s'engage à accompagner les professionnels à se former tout au long de leur parcours professionnel, afin d'améliorer et/ou développer leurs compétences et pratiques.

Nos valeurs :

L'association ESPACE MOME est impliquée dans la formation des professionnels.

Il est essentiel de souligner que le travail d'équipe nécessite respect, confiance, cohérence, et soutien entre ses membres. La crèche doit représenter un lieu d'épanouissement professionnel pour les salariés. Chacun doit pouvoir évoluer professionnellement et enrichir sa pratique.

L'équipe a, à sa disposition, des propositions de formation continue ou des formations certifiantes afin d'améliorer ses pratiques professionnelles et d'enrichir ses interventions auprès des enfants.

La structure s'engage également à participer à la formation des futurs professionnels en accueillant ponctuellement des stagiaires (CAP, EJE, auxiliaire de puériculture...)

Nos actions :

- Entretiens d'évaluation annuels avec fixation d'objectifs professionnels menant à un plan de formation annuel
- Communication régulière avec les équipes pour cibler les formations utiles
- Etude et soutien de chaque demande individuelle de formation en fonction du projet de la structure

4 PROJET D'ACCUEIL D'ESPACE MOME

Le projet d'accueil décrit les prestations proposées en y intégrant les modalités pratiques des valeurs portées par l'équipe.

Il intègre une description des compétences professionnelles mobilisées, notamment en application de l'article R. 2324-38, ainsi que des actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles en application de l'article R. 2324-37 et de formation, y compris, le cas échéant, par l'apprentissage.

4.1 Les prestations d'accueil et modalités d'organisation de la vie quotidienne

4.1.1-Les périodes d'ouverture

Les besoins des familles est notre priorité, tout en respectant le bien-être des enfants. La structure ESPACE MOME est ouverte du LUNDI au VENDREDI de 7h30 à 18h30 car malgré de nombreuses familles en télétravail encore beaucoup de familles ont des contrats étalés sur de longues périodes journalières.

La structure est fermée 4 semaines par an (1 semaine en décembre et 3 semaines en août) ceci afin de permettre aux familles, qui n'ont pas forcément de proches dans la région et qui travaillent, de ne pas être sans moyen de garde sur de longues périodes.

4.1.2-. Le déroulé de la période d'adaptation

La période d'adaptation est une étape clé pendant laquelle, famille, enfant et professionnel vont apprendre à se connaître. La qualité de cette relation nouvelle, basée sur la communication et la confiance mutuelle favorisera une séparation en douceur.

Pour l'enfant et sa famille les premiers temps en crèche c'est se familiariser avec un nouvel environnement, s'adapter à un nouveau rythme et apprendre la vie en collectivité.

L'objectif de l'adaptation est de vivre la transition entre le cocon familiale et la collectivité de manière bienveillante et en toute confiance.

Dès lors que la commission d'attribution des places a validé la préinscription, le binôme de direction organise **un premier entretien avec la famille**. Une rencontre qui permet après avoir rempli tout le dossier administratif de faire connaissance, d'expliquer les règles de la collectivité et de préparer une séparation en douceur en s'adaptant aux besoins de l'enfant et de ses parents.

Une visite de la structure est également faite si cela n'a pas été fait en amont.

Un planning d'adaptation est prévu en fonction des contraintes de la famille et des exigences que le bien-être d'un enfant nécessite.

Souvent plusieurs semaines passent entre ces étapes et les premiers jours à la crèche.

La période d'adaptation débute donc généralement par une découverte des espaces d'accueil avec les professionnelles de la section (**Jour 1**). Cette visite est rassurante pour l'enfant et sa famille qui vont s'habituer à ce nouvel environnement et qui auront plus de facilité à évoluer dans la structure.

Il s'agit de donner des repères pour que ce nouveau lieu leur devienne familier.

Les premières journées en crèche (Jour 1 à Jour 7) vont permettre aux familles de découvrir les pratiques professionnelles, l'organisation quotidienne et de faire connaissance avec les personnes qui vont accompagner leur enfant.

Mais également, aux professionnelles de connaître les habitudes de l'enfant et de sa famille, son rythme, les contraintes des parents, ...

La période d'adaptation varie en fonction des besoins des familles et de leurs possibilités.

Les échanges avec l'équipe permettront d'identifier les besoins de l'enfant, ses habitudes, pour y répondre de façon adaptée et créer de la continuité entre la maison et la crèche.

4.1.3- Le déroulé d'une journée type

Malgré une trame commune, les journées à la crèche ESPACE MOME sont toutes différentes car notre équipe s'adapte aux enfants présents mais également au temps extérieur ainsi qu'à l'ambiance ressentie.

Activités	Lieu	Descriptif des modalités de mise en œuvre en lien avec les objectifs pédagogiques
Accueil des enfants et des familles	Au sein des sections ou commun dans le hall d'accueil lorsque la situation sanitaire le permet	L'accueil se fait de manière individuelle, la professionnelle prend le temps avec chaque famille de communiquer sur les éléments importants concernant l'enfant. Pendant le temps d'accueil, des jeux libres sont proposés aux enfants déjà présents Sauf cas exceptionnel, l'accueil ne se fait pas entre 9h30 et 16h pour ne pas perturber l'organisation des activités du jour.
Temps dédiés aux activités du matin (ateliers, activités libres ou guidées, éveil culturel...)	Tous les endroits intérieurs et extérieurs de la structure peuvent être utilisés pour les activités.	Chaque jour, des activités libres sont proposées. L'art est central dans les propositions pour permettre aux enfants de développer leur créativité tout en développant leurs compétences motrices et cognitives.
Repas	A l'extérieur, dès que la météo le permet ou dans les sections pour les plus petits et dans le hall pour les grands.	L'autonomie est le fil conducteur du repas dès la diversification alimentaire. Les enfants sont encouragés, avec du matériel adapté, à faire par eux même et à réguler leur repas en s'écouter. Le plaisir et la découverte de l'alimentation doit rester une priorité dans les temps de repas.
Temps de repos	Chaque section a ses dortoirs. Quand le temps le permet les temps de repos peuvent aussi s'organiser à l'extérieur.	Notre équipe est attentive aux signes de fatigue que peut présenter un enfant et l'organisation peut être revue afin de permettre à chaque enfant de suivre son propre rythme.

Goûter – collation	Idem que pour le temps de repas	Le goûter proposé aux enfants répond aux recommandations du PNNS (2019-2023) La convivialité doit être au centre de la table à ce moment de fin de journée dans la structure. Parfois il est proposé aux familles de se joindre à ce moment.
Temps et espaces dédiés aux activités de l'après-midi	A l'extérieur sauf en cas de météo défavorable.	La motricité libre est le moteur de nos après-midis. La découverte de la nature qui nous entoure permet d'avoir matière à proposer toutes sortes d'activités.
Départ des enfants	Au sein des sections ou commun dans le hall d'accueil lorsque la situation sanitaire le permet	Le départ des enfants se fait de façon échelonnée en fonction des besoins des parents. De la même manière que l'accueil du matin, ces temps sont individualisés pour partager avec l'enfant et sa famille les temps forts de la journée.
Lien avec les familles	Toute l'équipe se doit de communiquer à n'importe quel moment de la journée avec les familles. Le binôme de direction est également disponible au bureau ou par téléphone tout au long du temps d'accueil.	

4.1.4 Modalités de sorties hors de l'établissement

Le binôme de direction a établi un protocole détaillant les mesures de sécurité à suivre lors des sorties hors de l'établissement ou de son espace extérieur privatif, telles que visées à l'article R. 2324-43-2 du présent code. Ce protocole est joint en annexe 5 du règlement de fonctionnement.

4.2-Compétences professionnelles mobilisées et organisation du personnel

4.2.1. Descriptif de l'équipe

Fonction	Qualification	Durée de travail hebdomadaire dans la fonction (en ETP)
Direction	Infirmière Puéricultrice-titulaire DIULHAM	1ETP
Adjoint de direction	Infirmière	0,5 ETP
Personnel encadrant	AP et CAP	15,25 ETP
Intendance/ logistique	Comptabilité/secrétariat	2,2 ETP
Référent « Santé et Accueil inclusif »	Infirmière	40h/an sur Espace même + 30h/an sur Espace créatifs
Professionnel paramédical	Infirmier diplômé d'état	0,3 ETP sur Espace même +0,2ETP sur Espace créatifs
Professionnel éducatif	Educateur de jeune enfant	0,8 ETP +0,2 ETP
Animateur analyse de pratiques professionnelles	Psychologue clinicienne	26h annuelles

4.2.2. Organisation des temps de professionnalisation et actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles et de formation (article R. 2324-37)

L'objectif principal d'ESPACE MOME est le bien être des professionnels, pour cela il est institutionnalisé :

- Des **analyses de pratiques** par une psychologue clinicienne externe à la structure : outil institutionnel systématique et indispensable au bien-être au travail. Une séance d'APP est un espace de parole bienveillant dédié aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer librement sur leur pratique et mettre des mots sur des situations à forte charge émotionnelle. L'APP est également une réflexion collective qui a pour objectif de faire évoluer les pratiques professionnelles et de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes. Elle crée une culture professionnelle commune en construisant une cohérence d'équipe élaborée sur l'échange, le débat et la confrontation d'idée.

Objectif :

- Permettre une compréhension face à des problématiques vécues avec les enfants ou les parents
- Apporter un soutien dans la gestion de conflits entre membres de l'équipe.
- Professionnaliser ses pratiques en renforçant sa capacité d'analyse des situations
- Se confronter à d'autres modalités d'intervention.
- Favoriser la dynamique de groupe inhérent au travail en équipe.
- Renforcer son identité professionnelle.

- Des **réunions mensuelles** dans chaque section avec un ordre du jour établi à l'avance
- Une **réflexion** constante pour atténuer la pénibilité physique et psychologique au travail avec du mobilier adapté, des espaces de pauses agréables, une écoute constante de la direction
- Des **journées pédagogiques** pour poser les objectifs de l'année ensemble ou pour améliorer nos pratiques
- Des ateliers mensuels de **réflexion des pratiques**
- Un **plan de formation annuel** : basée sur les projets de l'équipes et mis en place continuellement pour améliorer nos pratiques en se basant sur toutes les nouvelles données scientifiques.
- Un **tutorat** pour les nouveaux professionnels afin de conserver la riche expérience de l'équipe en place.

4.2.3. Intégration des apprentis et suivi des stagiaires

L'ESPACE MOME a à cœur d'accueillir des stagiaires pour partager son expérience et sa qualité d'accueil ainsi que pour contribuer à la formation des professionnels de la petite enfance.

Cet accueil doit être avant tout une volonté et une réflexion collective. Tous les professionnels doivent se mettre d'accord. Ce sont eux qui vont encadrer le stagiaire. Le stage doit être en relation avec la petite enfance et avec des objectifs précis. Un entretien avec le binôme de direction évaluera la motivation du stagiaire et validera ou non la possibilité du stage.

Un livret d'accueil et d'informations sera remis au stagiaire au minimum semaine avant le stage pour que ce dernier connaisse notre structure. Une charte de stage et également signée ainsi qu'une convention avec l'établissement scolaire.

Tous les stagiaires doivent fournir à la direction : une copie de leur extrait judiciaire, une copie de leurs vaccinations à jour ainsi qu'une photo pour pouvoir prévenir les familles de leur présence. Pour tout stage une référente qualifiée sera nommée pour accompagner le stagiaire en fonction de ses objectifs de stage.

4.2.4. Le recours à des intervenants extérieurs

Actuellement en suspens.

4.3 L'accueil au quotidien

Notre structure veille à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants accueillis. Dans le respect de l'autorité parentale, elle contribue à leur éducation en permettant aux familles de concilier leur vie professionnelle et familiale.

Le projet d'accueil se déroule autour de 5 axes qui seront détaillés ci-dessous :

1- L'ACCUEIL

2- LE SOIN

3- LE DEVELOPPEMENT

4- L'EVEIL

5- LE BIEN ETRE



1. L'ACCUEIL

L'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la structure est important.

En effet, il s'agit d'un moment charnière : pour le parent, qui peut se sentir inquiet, culpabilisé par l'obligation de laisser son enfant ; et pour l'enfant, c'est un changement d'environnement qui peut être vécu comme une rupture affective et sociale.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation en veillant à la sécurité affective de l'enfant et au bon vécu des parents.

L'entretien d'accueil, avec dans un 1^{er} temps avec le binôme de direction puis avec l'équipe référente, permet une meilleure connaissance des habitudes de vie et de la relation parent/enfant. C'est l'occasion de présenter, la vie à la crèche et de faire visiter les locaux. L'accueil est aussi marqué par la symbolisation de l'attente de cet enfant : préparation en individualisant la place de l'enfant : porte manteau, casier, dortoir...

Une période d'adaptation est obligatoire afin de mettre en place une séparation progressive correspondant aux capacités psychiques de l'enfant afin de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective. Pour cela une professionnelle se rend disponible les premiers jours de présence de l'enfant de façon qu'il ait un repère au départ, pour ensuite s'ouvrir à l'ensemble des professionnelles et du groupe d'enfants et leur être présenté.

L'accueil au quotidien.

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. Par ces échanges quotidiens les professionnelles pourront apprécier, analyser le comportement de chaque enfant.

Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour des difficultés ou des progrès de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

2. LE SOIN

Au même titre que se nourrir, dormir, respirer, l'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne.

L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots exprimés à l'enfant sur ce qu'il va se passer.

- Le change

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique de l'enfant. Il est important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc.

Toujours dans le développement de l'autonomie, lorsque l'enfant marche il sera invité à se rendre volontairement dans la salle de change. Il sera sollicité à participé à la préparation du matériel : sortir la couche, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant.

- La propreté

L'acquisition de la propreté est un élément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant. Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt).

L'équipe sera entièrement dédiée à l'écoute de la demande de l'enfant et de la famille. Les professionnels tiendront compte de la maturité de l'enfant et favoriseront le dialogue auprès des parents demandeurs.

L'apprentissage du pot et des toilettes est progressif et géré en relation avec les parents :

Lorsque les enfants portent encore une couche pendant la journée mais qu'ils commencent à être demandeur du pot, il leur est proposé lors des temps de change et restons à l'écoute de leur demande. En revanche, ils ne sont pas installés systématiquement sur le pot, ni à heures fixes.

Quand ils ne portent plus de couches et qu'ils commencent à en faire la demande d'eux-mêmes, ils sont accompagnés et aidés à se déshabiller lorsqu'ils n'y parviennent pas seuls. Au début, des points de repères sont établis dans la journée : après le repas, après le temps de repos. Au fur et à mesure qu'ils deviennent autonomes, ils gèrent de plus en plus leurs allés et venus aux toilettes.

Lorsque la propreté est en cours d'acquisition, des incidents sont inévitables. Des mots sont mis sur ce qu'il vient de se produire et il est rappelé à l'enfant qu'il est important de demander à l'adulte lorsqu'il ressent l'envie d'aller aux toilettes.



- Les repas

Manger est une fonction biologique et répond à trois impératifs : se nourrir, se socialiser et se faire plaisir.

A ESPACE MOME, les repas sont cuisinés sur place par une cuisinière. Les menus sont élaborés avec le binôme de direction en respectant les dernières recommandations gouvernementales concernant les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant ainsi que les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition).

L'allaitement maternel :

L'entrée en crèche ne rime pas avec sevrage de l'allaitement maternel, au contraire ce projet s'il est soutenu et continué peut adoucir l'adaptation. Le lait maternel est accepté dans notre structure et un protocole est mis en place pour accompagner ces projets.

Notre équipe est disponible pour répondre aux questions des parents et des consultations de soutien à l'allaitement maternel peuvent être programmées pour les parents qui le souhaitent et qui ont leur enfant accueillis dans la crèche (conseillère en lactation).

La diversification :

Pour l'équipe, manger doit être un plaisir quel que soit l'étape à laquelle l'enfant se trouve. Un protocole est mis en place pour l'étape de la diversification pour que l'enfant partage cela avec ses parents dans son environnement familial et que une fois qu'il a pris plaisir à manger d'autres textures et d'autres goûts que ceux du lait, il sera possible de débiter les purées dans la structure. Au fur et à mesure, un suivi de l'introduction des aliments est mis en place (tout aliment doit toujours être introduit par les parents).

En cas de régime alimentaire particulier (allergie, intolérance, sans viandes, etc.), il sera mis en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec les familles et leur médecin traitant.

L'environnement du moment du repas doit être paisible avec une ambiance détendue et conviviale car c'est un temps très important à la crèche, un moment qui permet au groupe d'enfants de se retrouver.

Pendant ce moment de retrouvailles, quelques règles sont à respecter.

Les enfants sont encouragés à rester assis, à parler doucement et à comprendre que le repas est un moment où le jeu n'a pas sa place.

Préparer les enfants à venir à table est un passage important pour faire la transition entre une activité et un moment plus calme. Des rituels sont ainsi mis en place :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table en proposant un temps calme.
- Lavage des mains.
- Regroupement des enfants.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.

Le repas est un moment particulièrement privilégié pour les bébés. C'est pourquoi il est important qu'ils boivent leurs biberons dans les bras afin de leur apporter une sécurité physique et affective.

Pour les plus petits, le repas est individualisé dans la mesure du possible dans le respect de son rythme biologique. On ne réveille pas un enfant qui dort pour manger. Les biberons sont préparés selon les recommandations en vigueur. Pour les plus grands, l'accompagnement de l'autonomie est favorisé en laissant l'enfant manger seul. L'équipe reste disponible si l'enfant en manifeste le besoin.

Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul, de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore leurs gestes.

En outre, lorsqu'ils passeront à la diversification ils mangeront dans des transats, tandis que ceux qui se tiennent assis pourront manger sur des chaises adaptées.

Lorsqu'un enfant commence à manger seul, le professionnel lui présentera deux cuillères afin que l'adulte puisse l'aider.

Les moyens et les plus grands, déjà plus autonomes, mangeront autour de tables favorisant la convivialité.

Lors du service les aliments seront nommés et présentés. Il est important que les enfants goûtent de tout sans les inciter à tout manger au niveau quantité, ni les forcer. L'appétit des enfants est respecté.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant l'équipe tempore que le plus grand nombre ait terminé pour leur laver les mains et la bouche pour aller jouer.

Il est régulièrement réalisé en interne, de la pâtisserie avec la participation des enfants qui sera ensuite servie au goûter.

• **Le sommeil**

Le sommeil est un besoin essentiel dans le développement de l'enfant. Il favorise la croissance et la maturation de son système nerveux. Le repos permet d'être à nouveau disponible pour découvrir, explorer, s'éveiller. L'équipe reste à l'écoute des rythmes veille/sommeil de l'enfant. Elle prend soin de respecter les habitudes de l'enfant. L'équipe reste à proximité des enfants lors des temps de repos pour répondre à leur demande, les reconforter.



Au même titre que les repas, les siestes sont déterminantes pour la journée de l'enfant. En effet le sommeil est indispensable à l'enfant pour son développement et son bien-être. Notre rôle sera donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître ses rituels d'endormissement (luminosité, doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue. L'enfant dort quand il en a besoin et non quand l'adulte le décide.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères. Mise en place de temps calme juste avant.
- Surveiller le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant (+feuille de surveillance sieste dans la section des plus petits).

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil.

3. LE DEVELOPPEMENT

Pendant les 1eres années, l'enfant va découvrir son monde environnant grâce à son évolution psychomotrice et ses expériences sensorielles. Il a besoin de sécurité affective pour découvrir le monde en confiance.

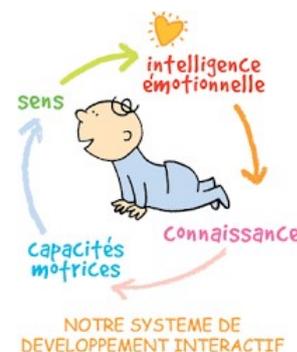
Le développement psychomoteur concerne l'ensemble des acquisitions de l'enfant, avec des caractères propres à chaque étape. Il s'agit d'acquisitions :

- sur le plan psychique : langage, affectivité, intelligence
- sur le plan moteur : mouvements du corps et des membres

L'enfant passe par différentes phases de développement, avec à chaque fois de nouvelles aptitudes, qui ouvrent à des activités de plus en plus élaborées et socialisées. L'enfant part à la découverte du monde qui l'entoure et tout participe à son éveil. Il n'a pas forcément besoin de « jouets dits d'éveil ». Il a surtout besoin d'un espace de liberté où il puisse exercer sa créativité dans le jeu et évoluer à son rythme avec l'aide de l'adulte.

Concernant l'aménagement de l'espace, les jeux doivent être accessibles et repérables, rangés au même endroit et en libre-service, pour que l'enfant n'ait pas besoin de solliciter l'adulte. Il est important également de proposer les mêmes jouets connus pour laisser à l'enfant le temps de les explorer et d'y revenir comme vers quelque chose de rassurant, et d'introduire de temps en temps, de nouveaux jouets en fonction de son âge.

L'enfant pour se développer en toute quiétude a besoin de repères.





- **Motricité libre**

A ESPACE MOME, les enfants ont accès à différents espaces de jeu qu'ils investissent à leur manière, à leur rythme et dans un cadre sécurisé. Dans la section des plus petits, les bébés sont installés sur le dos sur des tapis et peuvent se déplacer en toute liberté.

Le but est de laisser les enfants faire leurs acquisitions de façon autonome et surtout ne pas les contraindre à une position dans laquelle ils ne savent pas se mettre tout seul. « *Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même* », disait Emmi Pikler.

Chez les plus grands, des jeux de grande motricité (ballons, vélo) et de motricité fine (jeux d'encastrement, de construction) sont mis à sa disposition et des activités sont organisés en petit groupe. Les enfants n'explorent jamais

l'environnement seuls, l'équipe est présente pour les accompagner dans leurs découvertes, et dans l'apprentissage de l'autonomie.

- **L'observation**

- « **Regarde-moi je grandi** »

L'observation est un de nos outils de travail au quotidien.

Les professionnelles prennent le temps d'observer les enfants au quotidien afin de les accompagner au mieux. Des moments de réflexion et d'échanges permettent d'adapter les pratiques sur différents domaines tel que l'aménagement de l'espace, la pédagogie, l'organisation, ...

L'observation conduit à l'action en éclairant les professionnels sur une situation, permettant par-là de dégager des pistes de travail.

L'observation est aussi une façon de mieux objectiver ce que les enfants vivent à un moment donné et comment ils le vivent.

La pluridisciplinarité de l'équipe permet une observation fine des enfants accueillis.

- **La communication/ le langage**

- « **Invente-moi un langage** »

Les enfants n'ont pas encore tous les mots pour exprimer ce qu'ils vivent ou ce qu'ils ressentent. Ils ont donc besoin de temps pour parler et d'avoir une écoute attentive en continue.

Il est important de mettre des mots sur ce qu'un enfant vit et à l'encourager à exprimer ce qu'il ressent. La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

Dans notre équipe on accompagne la parole à une attitude et une gestuelle en se mettant toujours à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui et lui parler doucement et calmement. Lorsqu'il sera nécessaire de remettre un cadre et ses limites, une attitude plus ferme et sécurisante sera adoptée.

L'équipe est formée au langage des signes auprès des enfants, cette méthode n'est pas mise en place pour remplacer la parole mais pour la compléter. Les enfants qui ne parleront pas, ou qui ne le souhaiteront pas, pourront alors s'exprimer en signe.

Les signes sont utilisés pour des mots simples et de tous les jours. Par exemple pour accompagner une histoire ou une chanson, dire bonjour, au revoir, manger, dormir, jouer, etc.

Pour certains enfants qui ont des besoins importants en termes de repères, nous utilisons l'outil des pictogrammes et des frises temporelles pour faciliter la réassurance et la communication dans le groupe.

- **La gestion des émotions**

« Ecoute moi, même quand je ne parle pas »

Chaque section a un coin cocooning afin de permettre aux enfants de s'isoler du reste du groupe un petit instant ou d'évacuer ses émotions. Les activités sensorielles aident également quand une émotion a envahi un groupe d'enfant (lecture, yoga, musique, ...).

Nos valeurs d'observation et de communication si importante sont essentielles à la prise en charge de toutes les émotions de façon individuelle.

La gestion des émotions comprend également celles des familles pour lesquelles notre équipe se préoccupe de façon bienveillante.

4. L'EVEIL

« Propose-moi un monde de découvertes »

La crèche est un lieu où l'enfant peut inventer des activités variées lui permettant de faire différentes expériences, découvertes et s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant et dans la construction de son individualité et personnalité cela lui permet également de comprendre le monde extérieur et de traduire ses émotions.

Toutes les actions de la journée sont sources d'activité. Par exemple : se laver les mains, manger, se déshabiller, ranger les jeux...

L'équipe propose au quotidien une diversité d'activités poursuivant un objectif pédagogique, adapté à chaque stade de leur développement.

Le jeu est un besoin fondamental pour le développement physique et psychique de l'enfant. Il s'agit de son activité principale pour se construire, expérimenter, se socialiser et développer ses compétences. Découvrir, toucher, créer, exprimer sont des actes fondamentaux pour lui. Il doit pouvoir s'exprimer librement en toute sécurité affective et physique.

La crèche propose divers jeux en fonction du développement de l'enfant et de ce qui le préoccupe, en accès libre ou organisé et ponctuel. Les activités ne sont jamais imposées à l'enfant. L'équipe respecte le choix de l'enfant qui préfère une activité individuelle.

Les activités proposées à ESPACE MOME :

- Jeux d'imitation : poupées, voitures, dinette, cache-cache, ferme, déguisement... Ce type de jeu est essentiel car il permet d'assimiler la réalité et d'exprimer l'imagination et la créativité.
- Jeux sensori-moteurs et d'éveil : chants, musique, danse, hochets, parcours moteurs, porteur, tapis, dalles sensorielles, tableau et tapis d'éveil. Ce sont des jeux d'expérience et d'exercice qui font appel à tous les sens.
- Jeux de règles : pour les plus grands, petits jeux de société. Ce type de jeu permet de développer un raisonnement logique mais aussi la patience, la socialisation ou encore la mémoire.
- Jeux d'images, d'observation : imagier, loto, dominos, chants, puzzles, portique, mobile, livres, encastrements... Il permet d'exercer la logique, la mémoire visuelle, la concentration.
- Jeux de manipulation : bacs sensoriels, collage, coloriage, peinture, gommettes, tableau d'activité, découpage, déchirage, pâte à modeler, pâte à sel, encastrement... Ce sont des jeux de motricité fine qui demande de la précision et de suivre des règles concrètes et simples. Ils stimulent les mouvements de préhension comme taper, saisir, serrer...
- Jeux de construction : puzzles, cubes, tableau d'activité, encastrement... Ce type de jeu favorise notamment la coordination motrice, la patience, l'organisation.

Toutes ces activités sont proposées, en priorité, au cœur de la nature de nos extérieurs.

Des sorties ponctuelles pourront être mises en place afin de favoriser la découverte, la curiosité et l'éveil des enfants.

- **L'autonomie**

« Aide moi à faire seul »

L'aménagement de l'espace est constamment réfléchi afin de favoriser l'autonomie des enfants qui évolue dans le temps. Laisser l'enfant faire/découvrir par lui-même. Accepter les maladresses en rassurant l'enfant fait aussi parti de l'expérience de l'autonomie.

Chacun grandi et acquiert ses propres compétences de façon indépendante. La crèche n'est pas lieu de comparaison ou de jugement.

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement pour son devenir. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir.

Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles.

Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents dans ces cas-là, il est important de communiquer avec la famille et de l'inclure dans la démarche.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

5.LE BIEN ETRE

Le bien-être des enfants et de manière plus large des familles et des membres de l'équipe une priorité pour notre structure.

La mise en place d'une organisation simple et comprise par tous :

- Les actions en faveur de la diminution du turn-over et des arrêts maladies des salariés
- Une communication quotidienne et bienveillante et une écoute des besoins de chacun
- Un aménagement adapté de la structure pour tous
- Un projet pédagogique riche et stimulant

Toutes ces actions permettront d'instaurer un climat apaisé et de confiance entre les enfants, les familles et les professionnels.

Cette ambiance sera le moteur pour créer le bien-être de l'enfant.

Modalités de suivi du projet d'établissement

Le projet d'établissement est transmis au président du conseil départemental après leur adoption définitive et après toute modification.

Les caractéristiques essentielles du projet d'établissement sont consultables sur le site internet de l'établissement.

Le projet d'établissement est disponible dans le hall d'accueil de la structure.

Un exemplaire du projet d'établissement est communiqué, à toute famille dont un enfant est inscrit ou a fait l'objet d'une demande d'admission dans l'établissement ou le service par e-mail.

Le projet d'établissement est daté et actualisé aussi souvent que nécessaire et au moins une fois tous les cinq ans, avec la participation de chaque membre de l'équipe.

Les modifications l'impactant feront l'objet d'un avenant ou d'une mise à jour et devront impérativement être transmises pour vérification de la conformité à la législation en vigueur, par la responsable de la structure au Conseil départemental et à la Caisse d'Allocations Familiales pour signature.

Ce document sera établi en triple exemplaires :

- Un pour le Conseil départemental
- Un pour la Caisse d'Allocations Familiales
- Un à conserver par la structure

Le présent règlement annule et remplace-le(s) précédent(s) projet(s) et prend effet à la date de sa signature par Nicole BASCANS, Présidente.

Date 31/12/2022

Signature et cachet ESPACE MÔME
2210, Rte de Saint Laurent
06810 LA GAUDE
Tel : 04 93 24 91 54
espacemome.lagaude@gmail.com
Siret : 34396517400018

Le Responsable de la structure
Madame Nicole BASCANS

Le Gestionnaire

DOCUMENT VISE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- DATE
- CACHET
- SERVICE
- NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE
- SIGNATURE

DOCUMENT VISE PAR LA CAF :

- DATE
- CACHET
- SERVICE
- NOM ET FONCTION DU SIGNATAIRE
- SIGNATURE

ANNEXE : Projet pédagogique

Le projet pédagogique de la structure ESPACE MOME est la feuille de route de notre quotidien à partir duquel va découler toutes nos activités et festivités mises en place.

Ce projet repose sur les valeurs îères de l'association ESAPCE MOME qui ressortent dans notre projet éducatif :

- la bienveillance
- la communication
- l'individualité
- le respect de chacun



Et comporte les axes suivants :

- La pédagogie par la nature
- L'autonomie de l'enfant
- L'art et la culture
- La motricité libre et le rythme de chacun
- Le soutien à la parentalité



I. LA MOTRICITE LIBRE ET LE RYTHME DE CHACUN



« La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans lui enseigner quoique ce soit » E. PIKLER

Toutes les recherches démontrent que quand l'enfant suit son propre développement, il augmente ses compétences et sa confiance en lui.

Le développement moteur de l'enfant est stimulé de manière indirecte. Cela se fait à travers l'organisation de l'espace, des accessoires, les meubles et étagères basses et objets à la portée de l'enfant.

À garder en tête, des vêtements confortables et qui n'altère pas ses mouvements sont à privilégier ainsi que des matières nobles tel que le bois brut pour les équipements.

Quelques jeux et outils propices au développement de la motricité chez l'enfant

Même si la collectivité impose des contraintes et que l'effet groupe permet une routine, notre équipe n'oublie jamais que chaque enfant à son propre rythme, sa propre personnalité, ses propres compétences, sa propre histoire, son propre développement... et a donc des besoins différents de ses pairs.

Axes du quotidien à ESPACE MOME :

- Un accueil et des soins individualisés chaque jour à chaque enfant
- Une adaptation constante de la journée type
- Aménagement de l'espace et choix des activités d'éveil en fonction du groupe
- Une observation permanente avec une étroite collaboration avec l'équipe dans son entièreté (y compris le médecin référent pour la prévention)
- Une confiance étroite avec les familles pour communiquer sur le rythme de l'enfant et sur les possibles changements
- Une collaboration étroite avec les parents pour faciliter le développement de leur enfant dans la structure (vêtements confortables, continuité entre la maison et la crèche, ...)

II. L'AUTONOMIE DE L'ENFANT



« Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre - tout en étant acteur de son développement - de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Aide-moi à faire seul. »

Maria Montessori.

Pour accompagner l'enfant vers l'autonomie, étape par étape, notre équipe s'appuie sur la pédagogie Montessorienne :

Un cadre stimulant et incitatif est proposé aux enfants un cadre stimulant et incitatif respectant chaque phase de son développement.

L'enfant construit sa personnalité lui-même et acquiert petit à petit des facultés aussi bien motrices qu'intellectuelles.

L'équipe a confiance en l'enfant et l'accompagne au quotidien.

Axes du quotidien à ESPACE MOME :

Autonomie par le jeu :

Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...

Tous ces ateliers vont permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, de laisser libre cours à leur imagination, d'acquérir une certaine autonomie, et ainsi apprendre à faire par eux-mêmes.

Autonomie au quotidien :

Donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, brossage des dents après le repas pour les plus grands, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...

Habillage : Chaque enfant dispose d'un casier. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires, apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas.

V. LE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Comme le dit le célèbre psychanalyste *D. W. Winnicott*
« un enfant tout seul ça n'existe pas ».



Prendre en compte **l'entourage de l'enfant** est indispensable pour offrir un **accueil de qualité**.

Les familles sont le bain d'éducation de l'enfant avec des choix propres concernant son éducation. Même si certains enfants passent beaucoup de temps auprès de l'équipe la **parole des familles** doit toujours être prise en compte. Le but est d'être dans une **démarche Co éducative**, en prenant toujours en compte les parents.

L'enfant est rassuré en voyant qu'il y a une **communication de qualité** entre tous les adultes qui l'entourent. Si les parents ont confiance en l'équipe qui s'occupe de leur enfant, ils peuvent discuter plus ouvertement. Ce sera l'occasion de parler du quotidien à la maison, des problématiques qu'ils rencontrent, des astuces qu'ils ont trouvées, des préférences de l'enfant, ...

Axes du quotidien à ESPACE MOME :

- Réfléchir à la place des familles au sein d'ESPACE MOME
- Préparer l'accueil des familles dans les sections en individualisant e plus possible l'espace de leur enfant.
 - Être à l'écoute des familles
 - Réfléchir l'espace selon les besoins des familles
 - Offrir un espace d'accueil aux familles, les intégrer le plus souvent possible dans le quotidien de la structure.

CONCLUSION

Les valeurs d'**ESPACE MOME** malgré leurs **35 ans d'ancrage** sont toujours d'actualité, en cohérence avec les dernières **recommandations scientifiques** concernant la petite enfance et qui suivent les **mouvements pédagogiques** développés par beaucoup de structures.

L'expérience collective et la **dynamique de l'équipe** sont les ingrédients essentiels de la potion magique d'un **accueil des enfants et de leur famille de qualité**.